

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

40ème CONFERENCE GENERALE DE l'UNESCO

DISCOURS DE MONSIEUR ABDELHAKIM BELAABED

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

A la séance de Débat de politique générale

Siège de l'UNESCO - Paris le 14 novembre 2019

Monsieur le Président de la Conférence générale, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Président du Conseil exécutif, Excellences, Mesdames et Messieurs, Honorable assistance,

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que j'ai l'honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée de personnalités venues de diverses régions du monde afin de transmettre les salutations et le respect de l'Algérie, de son Gouvernement et de son peuple à cette vénérable Organisation qui a fait de l'éducation un ancrage, de la culture une conduite, de la paix et la promotion des idéaux de liberté et de démocratie une démarche et une mission.

Nous avons parcouru, en Algérie, un long chemin pour atteindre l'objectif n°4 du développement durable. Aussi, et depuis, l'adoption, par la communauté internationale, du programme de développement durable à l'horizon 2030, nous avons mis en place un Comité interministériel chargé de coordonner le suivi et l'élaboration de rapports nationaux concernant la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en concordance avec les objectifs des programmes nationaux de développement. Cela s'est traduit clairement par la volonté de l'Etat algérien de garantir aux apprenants l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux, tel que le relève le rapport national volontaire de ce Comité au titre de 2019 et qui a été présenté lors des travaux du Forum de haut niveau du Conseil économique et social des Nations unies, tenu à New York le 16 juillet 2019.

Les efforts se poursuivent pour améliorer les performances du système de formation national, afin de perfectionner les prestations de la formation et les adapter au monde de la connaissance et au marché du travail. A cet effet, le baccalauréat professionnel a été créé, en tant que diplôme sanctionnant le cursus d'enseignement professionnel de l'apprenant, ainsi que l'entame de la révision de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur en vue d'établir un nouveau modèle intégré de l'université algérienne, reflétant la vision future de l'État en vue de constituer un incubateur pour la créativité et l'innovation.

Mesdames et Messieurs,

L'Algérie note avec grandes satisfaction et appréciation l'implantation, en coopération avec l'UNESCO, du Centre régional de catégorie II pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique. Outre l'effort national dans le domaine de la culture, cette réalisation constitue également pour les pays africains, un centre de rayonnement pour la protection du patrimoine culturel immatériel et consacre le rôle de l'UNESCO dans la préservation et la protection du patrimoine culturel et naturel.

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à souligner que la promotion de la liberté d'expression et de la presse a été et reste une priorité dans les préoccupations de l'État algérien et que cela a été traduit dans les récentes dispositions de la Constitution. Outre les progrès réalisés dans ce domaine, nous adaptons maintenant son système juridique pour en améliorer le fonctionnement et répondre aux aspirations de notre peuple à un stade prometteur qui consolidera la pratique de la démocratie véritable.

Par ailleurs, la réalité nous montre un autre aspect relatif à nos jeunes, des deux sexes, qui ont montré au monde le vrai visage rayonnant et prometteur de l'Algérie, qui aspirent à l'égalité globale et la détermination de réaliser le progrès matériel et la justice sociale et à rejeter la violence et l'extrémisme sous toutes leurs formes. En ce sens, les jeunes sont devenus une à la fois une force et une opportunité démographique réelle et précieuse, incarnant les valeurs de paix et permettant la mise en place d'un nouveau système de gouvernance répondant à leurs aspirations légitimes avec insistance.

A ce sujet, Mesdames et Messieurs, se crée aujourd'hui en Algérie, une nouvelle histoire pour une gloire authentique, œuvre de jeunes libres, déterminés à relever les charges et à placer l'Algérie au rang des grands, et ce en consécration du vœu de nos glorieux martyrs qui ne sont pas morts mais biens vivants auprès du seigneur, ainsi que de l'ensemble des algériens libres et fidèles. Leur action est parrainée par l'élite de nos vaillants moudjahidines qui ont honoré leur engagement devant Allah et ont opté, en tant que valeureux combattants, chefs militaires et héros nationaux, pour l'intérêt de la nation et du pays, et par làmême, ils ont levé les masques de ceux qui sont déguisés, des comploteurs et de ceux qui parlent faussement au nom des autres.

Ainsi, depuis le 22 février passé, notre vaillant peuple a pris la responsabilité d'agir sur le cours de l'histoire pour réclamer à voix haute, la tête levée et le cœur ouvert, de manière pacifique et civilisée, par la participation posée et responsable des différentes catégories de la société, à des marches continues, sur une question algéro-algérienne, qui concerne exclusivement les algériens. Ces manifestations ont reflété une maturité et une conscience grandioses de la société algérienne ainsi qu'un sens élevé de la culture citoyenne, à travers des appels à la préservation du caractère humain et pacifique du mouvement populaire, en soulevant des slogans de fraternité et de cohésion avec son armée nationale populaire issue de l'armée de libération nationale, et en remettant des fleurs aux agents de police et de sécurité, voire-même en nettoyant les lieux avant de les quitter, pour montrer que les algériens ne sont pas sortis dans la rue avec l'intention de saccager ou de se rebeller, mais bien pour exprimer leurs aspirations au changement, à la réforme, ainsi que pour une participation effective dans la transition vers une nouvelle Algérie.

C'est ainsi que le peuple algérien a impressionné le monde en donnant une autre leçon de ses leçons historiques et ses héroïsmes nationaux. Ceci a renforcé l'unité du peuple qui a amené toutes ses composantes à exprimer communément et explicitement le patriotisme et les valeurs républicaines, tout en s'attachant aux constantes nationales et aux déterminants de l'identité nationale que sont l'islam, l'arabité et de l'amazighité, ouvrant ainsi à notre pays, un nouvel horizon démocratique et insufflant un esprit renouvelé à notre projet national fondé sur les principes de la glorieuse révolution de novembre 54 et ses nobles valeurs.

Mesdames et Messieurs,

Dans la dynamique de cet élan historique, ces acquis ont été en harmonie avec les principes et objectifs de l'UNESCO, visant la promotion des idéaux de modernité, de démocratie, de justice et de développement, réaffirmant ainsi que l'Algérie se dirige fermement et résolument vers l'établissement d'un nouveau système politique en mesure de relever les grands défis auxquels elle est confrontée. L'Algérie est déterminée également à aller de l'avant pour une concrétisation méthodique du changement souhaité, et ce en luttant contre la corruption et en rétablissant le fonctionnement normal des institutions, conformément à des élections entourées de toutes les garanties d'intégrité et de transparence, prévues pour le jeudi 12 décembre 2019.

Enfin, il me paraît important de souligner que l'Algérie s'engage toujours à la réalisation des objectifs de la Charte de l'UNESCO et aspire, dans cet esprit, à son élection au Conseil exécutif de notre Organisation.

Merci pour votre attention.